

DOSSIER DU MOIS :

**1983-2015 :
La Voie Lamarque
fait son chemin !**

Et aussi...



**Les commerçants
font leur show le 21 juin !**



**Rendez-vous musical
Concert TPS le 26 juin**



**A NE PAS MANQUER !
Fête du Parc le 4 juillet**



Dossier du mois P.4



Cérémonie P.11



Fête du Fruit P.12



Cinéma "La Fauvette" P.23

BIENTÔT

LA FÊTE DU PARC

Fête du parc P.20

DIMANCHE 7 JUIN À 15H00

L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE PRÉSENTE :

Concert USA

SPECIAL

SALLE DES FÊTES - 11 AVENUE DU MARÉCHAL FOCH

LES MONDRIAN AMÉRICAINS LES PLUS MEMORABLES INTERPRÉTÉS PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE.

Entrée gratuite

Concert de l'École municipale de Musique P.24

La Fauvette CINEMA

WEEK-END en famille

Apportez et préparez vos grillades autour d'un barbecue GÉANT!

SAMEDI 6 JUIN

Parc Kennedy avenue du Président Kennedy

De nombreuses activités!

Week-End en famille P.26

Neuilly-Plaisance Échos
Le Mensuel des Noçoisens
Hôtel de Ville
8, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
01 43 00 96 16

Collaboration :
J.P. Favier, M. Barthel,
C. Girona, F. Traca,
C. Blondin, F. Rola,
M. Duchesne.
Crédits photographiques :
Mairie de Neuilly-Plaisance, Fotolia.
Photos non-contractuelles.

PAO GRAVURE
IMPRESSION :
La Station Graphique
Z.I. les Richardets
14/16, rue du Ballon
93165 Noisy-le-Grand Cedex
Tél : 01 48 15 58 10
Imprimé sur papier recyclé.





La Cérémonie du 8 mai, symbole de l'unité nocéenne

Les commémorations sont des cérémonies essentielles à la perpétuation de la Mémoire collective, surtout à une époque comme la nôtre de perte de repères et de valeurs.

Elles permettent la transmission intergénérationnelle des événements historiques qui ont contribué à façonner le Monde libre dans lequel nous vivons aujourd'hui.

A Neuilly-Plaisance, comme partout en France, la cérémonie du 8 mai était celle du Souvenir mais revêtait cette année une dimension particulière.

Il s'agissait, en effet, succédant à la 70^{ème} commémoration de la libération des camps d'extermination nazis, du 70^{ème} anniversaire de la capitulation sans conditions de l'Allemagne du 3^{ème} Reich, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale sur le sol européen.

Pour cette seconde cérémonie, il aura fallu que l'Histoire utilise 3 jours du mois de mai : les 7, 8 et 9, pour ne retenir que la date du 8, comme pour marquer l'importance et la solennité du moment de la reddition allemande (voir page 10).

Et c'est ici que le Devoir de mémoire, trop souvent galvaudé, prend tout son sens.

Pas seulement pour se souvenir et ainsi assurer une transmission aux jeunes générations mais aussi comme lien, comme ciment national et municipal.

Lors de cette cérémonie, placée sous le double signe d'un recueillement et d'une émotion palpables, la solennité du moment a aboli toutes les différences : sociales, d'âges, d'opinions politiques... pour faire place à

une assemblée de Nocéens unis.

A cet égard, je souhaite remercier vivement tous les participants : élus, anciens combattants de la FNACA et de l'UNC, du Souvenir Français et de la Croix Rouge ainsi que la cinquantaine d'enfants de la MCJ, les musiciens de l'école municipale de musique et les nombreux Nocéens présents, collectivement ou individuellement tous acteurs de cette manifestation.

C'est le Général de Gaulle, dont nous commémorerons, le 18 juin, les 75 ans de l'Appel, qui déclarait, lors d'une fameuse conférence de Presse en 1959 : ***“En notre temps, la seule querelle qui vaille est celle de l'Homme. C'est l'Homme qu'il s'agit de sauver, de faire vivre et de développer”.***

Ce genre de cérémonie, en ce qu'elle célèbre le genre humain, y contribue fortement.

Votre Maire,
Christian DEMUYNCK

*“Je souhaite
remercier
vivement
tous les
participants”*

DOSSIER DU MOIS : LA VOIE LAMARQUE, ÉLÉMENT EMBLÉMATIQUE DE L'EXCEPTION ET DE L'IDENTITÉ NOCÉENNES



Sommaire

- UN PEU D'HISTOIRE... RÉCENTE
- L'ABOUTISSEMENT DU PROJET : LA VL4

L'Exception Nocéenne se définit par cette qualité de vie propre à notre Ville et que de nombreuses communes nous envient.

Celle-ci est d'autant plus remarquable que Neuilly-Plaisance se situe en Seine-Saint-Denis, département stigmatisé à longueur de reportages ou à l'occasion de faits divers.

L'Environnement constitue l'une des pierres angulaires de l'exception nocéenne et au sein de notre cadre de vie, la Voie Lamarque, cette coulée verte qui traverse Neuilly-Plaisance, du plateau d'Avron à la Marne sur près de 2 kms, remplit une double fonction :

- celle d'un espace paysager de détente largement arboré et fleuri.

- et celle d'un itinéraire piétonnier sécurisé qui permet de se rendre à la gare RER et d'en revenir, aux heures d'ouverture des différents tronçons, la plus grande partie étant ouverte 24h/24.

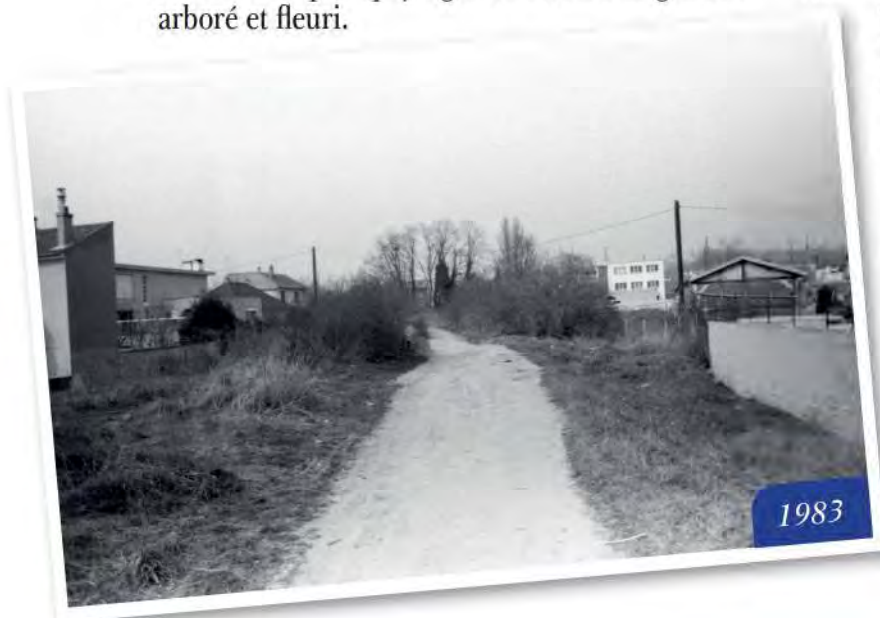
UN PEU D'HISTOIRE... RÉCENTE

Autrefois, la Voie Lamarque était une voie ferrée empruntée par des wagonnets de gypse descendant du Plateau d'Avron et ce jusqu'en 1975, date de la fin d'exploitation des carrières.

Ainsi laissée à l'abandon, la zone devait rapidement se transformer en dépotoir d'ordures, de mauvaises herbes et de mares de boue stagnante.

Dès son élection, **Christian DEMUYNCK**, décidait de prendre les choses en main et rapidement, les bulldozers de la Ville défrichaient le terrain, y retirant 2500 m³ d'ordures, de gravats et de branchages.

Ainsi nettoyée et aplanie, la 1^{ère} portion de la Voie Lamarque fut aménagée dès janvier 1988, de la Place Jean Mermoz à la rue Faidherbe (30 candélabres dotés de lanternes en cuivre, des espaces verts alternant avec des aires de jeu : 15 bancs, 2 tables de ping-pong et 1 jeu d'échecs).



1983

*Travaux des futures
Voies Lamarque*



1988



Elle fut inaugurée en mars 1988 par Alain Carignon, ministre délégué à l'Environnement du Gouvernement de Jacques CHIRAC.

Au cours de l'hiver 1988, la Mairie a poursuivi l'aménagement de la 2^{ème} tranche entre la rue Faidherbe et le RER, qui fut inaugurée en 1989 ainsi que de la 3^{ème} tranche, celle qui conduit du RER jusqu'à la Marne en traversant la RN 34 pour se terminer par une place de 3300 m² bordée d'arbres et agrémentée de pergolas.

La VL 3 qui mène de la Place Jean Mermoz à la rue du Bois d'Avron, fut inaugurée en juin 1998 à l'issue d'un défilé festif qui traversa toute la Ville.

Son aménagement fut le résultat d'un travail collectif des Nocéens puisque le nettoyage des lieux fut effectué par 12 classes élémentaires et 6 classes du Collège placées sous la direction de l'Education Nationale et des services municipaux et par des Nocéens volontaires qui sélectionnèrent, en outre, les essences végétales.

Des aménagements notables eurent lieu : un bassin décoratif réalisé par le service des espaces verts avec des rocailles et une mini-cascade. Par la suite fut créé un jardin scolaire, côté place Mermoz de près de 400 m².



Pascal BUTIN, Maire-adjoint délégué aux Services techniques, aux Espaces verts, aux Travaux, à la Protection des Personnes, des Biens et de l'Environnement



Philippe BERTHIER, Conseiller municipal délégué aux Espaces Verts

L'ABOUTISSEMENT DU PROJET : LA VL4

La Voie Lamarque constituait déjà un ensemble homogène qui permettait de relier les bords de Marne à l'entrée basse du Plateau d'Avron.

Cependant, à la sortie de la VL3, il fallait longer le trottoir sur une distance d'environ 200 m jusqu'à l'entrée Kennedy.

Mais en février 2014, **Christian DEMUYNCK** et l'équipe municipale inauguraient le "Bois de Neuilly -Cahouettes", d'une superficie de 2 hectares après l'achat du terrain en juillet 2013 à la société SIGNA qui avait succédé aux ciments Lafarge.



Christian DEMUYNCK et Philippe BERTHIER

Enfin, le 4^{ème} tronçon de la Voie Lamarque a été engagé sous la férule de **Pascal BUTIN**, Maire-Adjoint délégué aux Services techniques, aux Espaces verts, aux Travaux, à la Protection des Personnes, des Biens et de l'Environnement partant du bois de Neuilly au Parc des Coteaux et de

Philippe BERTHIER, Conseiller municipal délégué aux Espaces verts.

Partant du bois de Neuilly, arrivant au Parc du Plateau d'Avron et long de 400 m, il sera inauguré le 4 juillet prochain et reliera les 3 parties de la Ville : Plateau d'Avron, Centre-ville et Bords de Marne.

Concernant le revêtement choisi, il s'agit de cailloux calcaires, les plus à même de rester dans l'esprit de la Nature, si chère aux marcheurs et aux promeneurs.



Travaux Bois de Neuilly



D'ailleurs, depuis quelques années, la Voie Lamarque a été intégrée au sentier de grande randonnée GR 14 permettant aux marcheurs de rejoindre la campagne par l'ancienne forêt de Bondy et en suivant l'aqueduc de la Dhuy.

Les essences d'arbres retenues font place à la plus grande variété : Chênes, Sorbier des oiseaux, Ormes, Cerisiers, Bouleaux, Noyers, Fresnes, Peupliers, Acacias, Erables ainsi que de nombreuses plantes des sous-bois.

L'aménagement de la VL 4 marque l'achèvement de ce magnifique ensemble environnemental et fédérateur en ce qu'il relie :

- Géographiquement, le nord et le sud de la ville ;
- dans le temps, les différentes équipes municipales qui ont collaboré au projet ;
- dans l'espace, les Nocéens d'aujourd'hui et des générations à venir.

N.B. : Les travaux de réfection du cheminement piéton de la Voie Lamarque ont été réalisés par une entreprise extérieure mais ne correspondent pas aux attentes de la Ville.

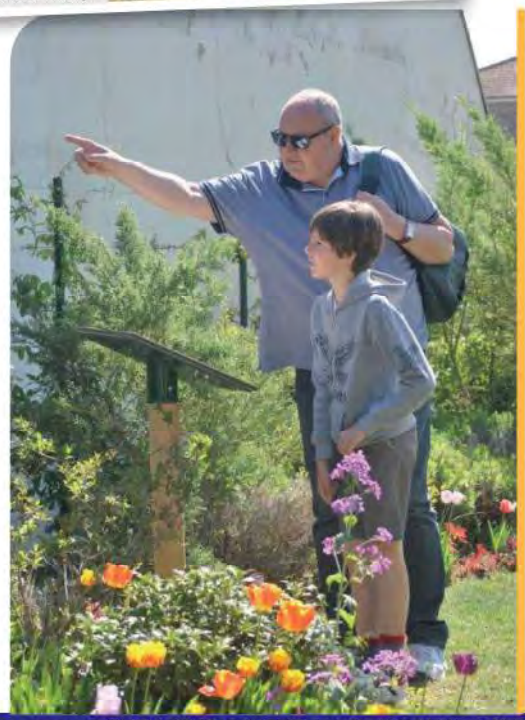
Christian DEMUYNCK a donc demandé à cette société de faire procéder au retrait des gravillons qui gênaient la circulation des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap et de refaire ce cheminement dans les règles de l'art.



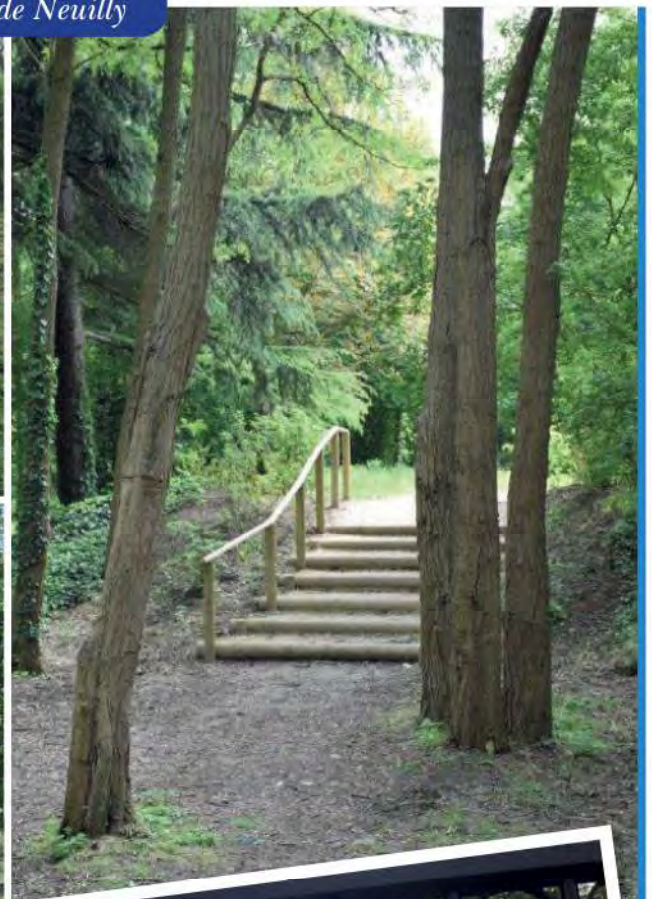
Le Bois de Neuilly



Christian DEMUYNCK au Bois de Neuilly, avec Pascal BUTIN et Philippe BERTHIER



Le Bois de Neuilly



LA PHRASE

“Le projet initial de la Voie Lamarque était bien davantage que de transformer un dépotoir en coulée verte, c’était une ambition collective et une fierté nocéenne : celle de pouvoir relier les bords de Marne au Plateau d’Avron uniquement par une voie paysagère. Il trouve aujourd’hui son aboutissement avec l’aménagement de la VL 4.”

Christian DEMUYNCK

LE CHIFFRE : 30

Il correspond au nombre de variétés d’arbres de la Voie Lamarque : Bouleaux, Pins sylvestre, pins noirs d’Autriche, Céquoias, Erables, Hêtres pleureurs de Virginie, Liquidambars, Marronniers, Noyers, Charmes, Ormes, Sorbiers des Oiseaux, Polownias, Fresnes, Acacias, Tulipiers, Chênes...





Ce que l'aménagement de la VL 4 doit à la détermination de Christian DEMUYNCK...

Christian DEMUYNCK, alors Conseiller Général, s'est battu pied à pied pour exiger et obtenir le retrait du projet du Conseil Général de la Seine Saint-Denis de faire une décharge contrôlée d'ordures ménagères pour combler les anciennes carrières du Plateau d'Avron. Celle-ci aurait en effet causé d'importantes nuisances aux Nocéens notamment dues aux passages de camions chargés d'ordures ménagères de tout le département.

En mars 1984, le Maire de Neuilly-Plaisance déclarait ainsi en séance du Conseil Général

"Je me suis battu personnellement, monsieur le Président, contre ce projet de décharge qui n'aurait fait qu'apporter d'importantes nuisances aux Nocéens. Je souhaiterais désormais envisager la création d'espaces verts de loisirs et de détente..."

Certes, le combat gagné par Christian DEMUYNCK amenant le retrait du projet du Conseil Général concernait l'aménagement du Plateau d'Avron mais aussi... celui de la VL4 aujourd'hui !

En effet comment imaginer un 4^{ème} tronçon de Voie Lamarque conduisant au Plateau d'Avron, qui aboutirait à une décharge publique ?

TÉMOIGNAGES

Que pensez-vous de la Voie LAMARQUE ?



Jocelyne LEROI,
retraîtée

Mon mari était horticulteur-paysagiste et, croyez-moi, ici les équipes des espaces verts font vraiment du bon boulot. Il n'y a rien à redire ! Moi, tous les après-midis je viens sur la Voie Lamarque pour me promener avec mon chien. C'est très apaisant et cela nous fait du bien de nous promener sur cette longue coulée verte. D'ailleurs, quand le ciel est bleu, et si j'ai le courage, il m'arrive même de pousser jusqu'aux bords de Marne pour flâner au bord de l'eau.



Pierre-Clément,
étudiant

Avec mes parents, nous habitons depuis 15 ans ici dans une maison qui borde la Voie Lamarque. Deux fois par jour, je viens ici pour promener ma chienne Sarane, ma vieille dame ! Je me félicite que la Voie Lamarque soit devenue une "voie remarquable" ! De toute évidence, les abords des stations de RER vont continuer à se densifier dans les années à venir en région parisienne. On le sait. Mais ici à Neuilly-Plaisance la voie Lamarque est désormais protégée ! Impossible de construire. C'est vraiment une bonne nouvelle pour les Nocéens.



Anaëlle KRIEF, agent
de voyage en Asie

La voie Lamarque, c'est toute ma jeunesse ! Enfant, je me cachais dans les tranchées derrière les arbustes !(rires). De passage en France je viens voir mes parents une dizaine de jours à Neuilly-Plaisance et, comme un ami voulait me voir aujourd'hui, c'est tout naturellement que je lui ai donné rendez-vous ici sur la Voie Lamarque pour une petite promenade. C'est ici que j'ai appris à faire du roller...c'était encore autorisé il y a 20 ans de cela ! C'est superbe ici. Il ne manque plus qu'un petit kiosque en bois et une petite table ou deux où siroter un petit café et grignoter quelques churros !



Robert SCOLIGE,
retraité

J'ai connu la Voie Lamarque en 1975, c'était fermé au public à l'époque ! C'était une vraie décharge à ciel ouvert. J'ai 70 ans. Je vis depuis 40 ans à Neuilly-Plaisance et j'ai vu cette Voie Lamarque littéralement métamorphoser le visage de cette ville ! Cela fait vraiment plaisir. J'apprécie le dimanche de voir les familles se promener tranquillement sur cette voie arborée. Il n'y a que la nuit que je ne viens pas, je préfère passer par les rues. Mais sinon c'est splendide !

70^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration nazis

La municipalité avait donné rendez-vous aux nocéennes et nocéens, le **dimanche 26 avril** pour rendre hommage, en cette journée de la DEPORTATION à toutes les victimes de la barbarie nazie, parmi lesquelles des habitants de notre commune.

Cette année, s'agissant du 70^{ème} anniversaire de la Libération des Camps de Concentration de l'Allemagne hitlérienne, la cérémonie fut empreinte d'une émotion toute particulière.

Mme Corinne DOMINGUEZ, maire-adjointe représentant M. le Maire excusé,

présidait la cérémonie entourée d'élus municipaux et locaux en présence de **MM. KAKOU**, président de l'Association Judaïsme et Culture de Neuilly-Plaisance et Rosny sous Bois et **ATTAL** représentant le Comité Départemental Charles DE GAULLE, ainsi que de **Mme HROUDA** au nom des familles de

déportés, de présidents des associations d'anciens combattants, **M. HROUDA** pour la F.N.A.C.A. et **Paul HERY** pour l'U.N.C. A la suite de l'allocution de C. DOMINGUEZ, se déroula un moment particulièrement émouvant : la lecture par Mme HROUDA du message des fédérations et associations nationales de déportés, internés, résistants et patriotes, alors que la chanson "Nuit et brouillard" de Jean FERRAT était diffusée. Enfin, le "Chant des Partisans" a clôturé cette cérémonie commémorative.



Corinne DOMINGUEZ



M. KAKOU



Mme HROUDA



Corinne DOMINGUEZ



Franck ATTAL, Corinne DOMINGUEZ, Pascal BUTIN et Hervé PEREIRA

Les 70 ans de la capitulation de l'Allemagne nazie

Cette année 2015 marque le 70^{ème} anniversaire de la capitulation, sans conditions, de l'Allemagne du 3^{ème} Reich. Pour rappel, le 7 mai 1945, le Général JODL, envoyé par l'Amiral DOENITZ, désigné comme successeur d'Hitler, signait à Reims et en présence notamment du Général EISENHOWER, la capitulation militaire de l'Allemagne nazie.

Celle-ci fut renouvelée, le lendemain 8 mai à Berlin, à la demande de Staline dont l'Armée Rouge avait investi la capitale du Reich et qui souhaitait que cette reddition se déroulât sur le territoire du vaincu. Une cérémonie solennelle permit donc d'officialiser cette capitulation et c'est cette date du 8 mai qui sera retenue par l'Histoire.

Très tard dans la soirée du 8 mai 1945 et donc le 9 mai au matin pour les soviétiques, le Maréchal KEITEL pour l'Allemagne, le Maréchal JOUKOV pour l'Union Soviétique et le Maréchal français Jean De LATTRE de TASSIGNY, entérinaient la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe !

Cérémonie du 70^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945



La cérémonie à l'Hôtel de Ville



Allocution de **Christian DEMUYNCK**

Le vendredi 8 mai, avait lieu la commémoration du 70^{ème} anniversaire de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie (voir rappel Histoire).

Sous la présidence de **Christian DEMUYNCK**, cette cérémonie solennelle s'est déroulée en présence d'élus du Conseil municipal, de responsables

d'associations d'anciens combattants (FNACA et UNC) et du Souvenir Français, d'une cinquantaine d'enfants de la MCJ, des musiciens de l'Ecole municipale de Musique et de nombreux Nocéens. Après un rassemblement au Plateau d'Avron pour la formation du cortège de participants, plusieurs moments de recueillement eurent lieu successivement : Place de la Victoire de 1945 ; au Monument du Général de

Gaulle (Place Jean Mermoz) ; au Monument aux Morts (Square du Souvenir Français) et enfin à l'Hôtel de Ville (Stèle de la Résistance et de la Déportation). A l'occasion de ces moments d'émotion mémorielle et après l'allocution de **Christian DEMUYNCK** rappelant les événements de cette période, des gerbes ont été déposées au pied des monuments et stèles consacrés au Souvenir.



Le jeune **Nicolas BUTIN** et **Christian DEMUYNCK** déposent une gerbe



Le Maire et des élus du Conseil Municipal



Les enfants de la MCJ



Christian DEMUYNCK inaugure la Prairie des Petits Planteurs



Fête du fruit dans la nouvelle Prairie des Petits Planteurs ...que du bonheur !



Il y avait foule ce vendredi 8 mai à Neuilly-Plaisance pour la toute première Fête du Fruit organisée par les services de la ville ! Près de 800 personnes, grands et

petits, avaient fait le déplacement pour venir planter un arbuste fruitier dans la nouvelle Prairie des Petits Planteurs, un terrain de 5 000 mètres carrés situé dans le Parc des Coteaux d'Avron et inauguré ce matin-là par **Christian DEMUYNCK**.

800 participants dont 350 enfants : un succès époustouffant ! Au départ, seuls 200 enfants devaient participer à cette opération. Finalement ce sont 350 petits Nocéens qui sont venus planter leur arbuste ! Aidés d'adultes,

de jardiniers professionnels, d'encadrants, de leurs parents ou de leurs frères et sœurs, les enfants ont tous planté leur pied de framboisier ou de groseillier. Un début de jour férié chaleureux qui s'est bien entendu poursuivi

autour de quelques verres et de quelques crêpes fruitées, dans la bonne humeur et sous un ciel clément.



Les séjours en colonies

Plusieurs séjours en colonies ont eu lieu dans la seconde moitié du mois d'avril :



- Le 1^{er} séjour a eu lieu à Sixt-Fer à Cheval à l'Hôtel du CHOUCAS : du 21 au 30 avril 2015 (Haute Savoie) - 60 participants

Activités :
escalade, V.T.T., course d'orientation, grands jeux de printemps, activités manuelles



- Le 2^{ème} séjour s'est déroulé Tannies - à la "Ferme de Favard" : du 18 avril au 24 avril 2015 (Dordogne - dans le Périgord noir) 36 participants

Activités :
Thème : "La Dordogne au galop"
Equitation avec apprentissage et ballade à travers bois et rivières
Initiation à l'hippologie, aux soins et à l'alimentation des chevaux et poneys, randonnée équestre
Accro-branche, tir à l'arc...



- Le 3^{ème} séjour a eu lieu à Tannies la semaine suivante - à la "Ferme de Favard" : du 25 avril au 1^{er} mai 2015 (Dordogne - dans le Périgord noir) 19 participants

Activités :
Thème : "La Dordogne au galop"
Equitation avec apprentissage et ballade à travers bois et rivières
Initiation à l'hippologie, aux soins et à l'alimentation des chevaux et poneys, randonnée équestre
Accro-branche, tir à l'arc...



La Pétanque à l'honneur !



De gauche à droite, **Gérard LEBEAU** président de la section Pétanque de Neuilly-Plaisance Sports, les gagnants du club de Neuilly-sur-Marne, **Christian GLOMERON** président de Neuilly-Plaisance Sports et **Dominique PIAT** conseiller municipal aux Sports.

Le temps d'un week-end, samedi 9 et dimanche 10 mai, Neuilly-Plaisance est devenue la capitale départementale de la pétanque lors des championnats de Seine-Saint-Denis de triplette catégorie promotion.

Meaux et celui du parc des Coteaux d'Avron. Deux jours de compétition acharnés qui rassemblaient les meilleurs joueurs de Seine-Saint-Denis pour voir s'affronter en finale le club de Neuilly-sur-Marne contre celui de Villemomble. C'est le premier qui a remporté la victoire, se voyant remettre

Pétanque Avronnaise pour faire vivre cette discipline à Neuilly-Plaisance et en dehors. Fondé il y a peine une quinzaine d'années, le club fait parti des trois meilleurs de Seine-Saint-Denis.



En tout, ce ne sont pas moins de 250 joueurs qui se sont affrontés par équipe de trois sur deux sites : le bouledrome du Chemin de

le premier prix par le Conseiller municipal délégué aux Sports **Dominique PIAT** et le représentant 93 de la Fédération Française de Pétanque, accompagnés du Président de Neuilly Plaisance Sports **Christian GLOMERON**. Un joli week-end de sport qui ne fait que confirmer le très bon travail de la



1^{er} concours des Bouchons d'amour : les résultats !



Neuilly-Plaisance a organisé son 1^{er} grand concours de collecte des Bouchons d'Amour, de janvier à mai, entre les élèves des écoles maternelles, élémentaires participantes et ceux du collège.

A l'issue d'une compétition acharnée mais qui a su garder son esprit pédagogique et ludique, les vainqueurs sont les enfants de la **maternelle Foch** qui ont pu récolter 140 kgs de bouchons, devant les élèves de l'**école élémentaire des Cahouettes** avec 91 kgs et ceux de l'**école Herriot** avec 49 kgs, le **Collège Jean Moulin** arrivant en 4^{ème} position.

Les heureux gagnants remportent le 1^{er} Prix, à savoir une animation pédagogique "Dauphin" au Parc Astérix.

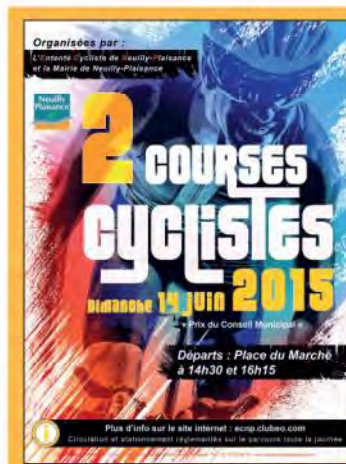
Dès leur arrivée, les classes seront prises en charge par un soigneur pour une visite du delphinarium, un quizz "questions-réponses" et une projection adaptés à l'âge des enfants et un spectacle pédagogique.

Les 7 classes de l'école Foch s'y rendront donc successivement les 19, 26 et 28 mai et 4 juin.

Devant le succès rencontré lors de cette 1^{ère} édition, le Grand Concours des Bouchons d'Amour sera reconduit l'année prochaine.

Tous à vos bouchons !

Courses de l'Entente Cycliste : À vos pédales !



Dimanche 14 juin, l'Entente Cycliste de Neuilly-Plaisance et la Municipalité organisent deux épreuves cyclistes intitulées "Prix du Conseil Municipal". Un petit goût de Tour de France avant l'heure !

Le circuit, de 1 km 800, empruntera les rues et avenues Georges Clémenceau, Félix Faure, Pierre Brossolette, de la Marne, Boureau Guérinière et Georges Clémenceau, offrant un moyen original de découvrir Neuilly-Plaisance. Les coureurs devront effectuer plusieurs tours de ce circuit pour

réaliser un parcours de 60 km pour la première épreuve et 74 km pour la seconde. Le départ et l'arrivée se dérouleront avenue Georges Clémenceau, face à la place du marché.

Le premier départ sera donné à 14h30 et le second à 16h15.

Attention, à cette occasion le stationnement et la circulation seront réglementés sur l'ensemble du circuit par arrêté municipal. Pour des raisons de sécurité, les véhicules en infraction seront enlevés par les services de police.

Remise de ceinture noire

Le 15 avril dernier, **Olivier BERNARD**, Président de Neuilly Plaisance Judo remettait sa ceinture noire à Alexandre PANG, 20 ans après les débuts de ce dernier dans ce sport à la MCJ de la Ville.

La progression d'**Alexandre PANG** fut régulière, en dépit d'une brève interruption sportive et désormais titulaire d'une ceinture noire, il devrait continuer à en passer les différents dans.

En attendant, il rejoint le cercle fermé des titulaires de ce grade formés par Neuilly Plaisance Judo depuis 30 ans sous les directions de **Lionel GROSSAIN**, **Jacky BICHEUX**, **Pascal BERNARD**, **Sylvain BAUNE** et **Régis BAUDOIN**.



Alexandre PANG



Alexandre PANG entouré de ses professeurs

Neuilly-Plaisance Ville fleurie et amis des fleurs

En ce début Mai 2015 nous avons eu le plaisir d'être très bien accueillis par les Mayennaises et Mayennais pour un séjour de trois jours. Nous avons pu visiter LAVAL

- LASSAY LES CHATEAUX
- LA PELLERINE et CHATEAU GONTHIER.

Sites, Parcs et Jardins

magnifiques, sans oublier la visite en tracteur d'un parc de 3 hectares à VAIGES occupé par un élevage de sangliers et marcassins.

Notre prochaine sortie a lieu le samedi 6 Juin 2015 à AUVERS S/OISE, parcours dans la ville pour découvrir le chemin des

impressionnistes et la fabrication de l'absinthe. La journée 65€ compris transport, visites et déjeuner au restaurant.

Prochain cours d'Art Floral

- le Lundi 15 Juin 2015 et

Prochain cours de jardinage

- le Samedi 20 Juin 2015



Les membres de l'association au Parc de la Perrine à Laval

RAPPEL

Le passage du Jury nocéen concernant le concours Fleurir la FRANCE Maisons et balcons fleuris aura lieu le samedi 11 Juillet 2015.

Pour tous renseignements et inscription - hervioupaul@gmail.com ou tél : 0682483620

Une scène pop-rock de folie !

Vendredi 17 avril, l'Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale accueillait pour la 2^{ème} fois le groupe Trop Plein de Sons "FIFTEENDAYS".



C'est dans une ambiance tamisée et très conviviale, que les 5 cinq musiciens et leur chanteuse ont accueilli leur public pour une soirée inoubliable en présence d'Hervé PEREIRA, conseiller

municipal délégué au Conseil des Jeunes et à Trop Plein de Sons !

De TEXAS à POLICE en passant par RIHANNA, le groupe FIFTEENDAYS bénéficie d'un répertoire

musical très large ce qui n'a pas manqué de ravir les Nocéens présents. Durant près d'une heure et demie de concert, le public a pu vibrer au son des plus belles reprises des tubes pop-rock.



Retrouvez toutes les photos du concert sur www.mairie-neuillyplaisance.com

Un acteur de "Plus Belle La Vie" rencontre les Nocéens !

Michel Fournier, le personnage psychopathe emblématique de la série à succès "Plus Belle La Vie", vous le connaissez tous !

Eh bien son interprète **Thierry DE CARBONNIÈRES** était présent à Neuilly-Plaisance le 20 mai à la Bibliothèque municipale pour rencontrer des Nocéens ravis de pouvoir échanger dans la plus grande simplicité avec un comédien aussi connu. L'occasion pour l'acteur



qui habite la ville de raconter avec passion au public des anecdotes de tournage savoureuses et surtout de parler avec eux de son premier roman "Saluts et applaudissements", une peinture féroce mais drôle de ce métier d'acteur qui nous fait tant rêver. Deux heures de partage, de rire et d'émotion. On en redemande !

Informations pratiques

"Saluts et applaudissements"

De **Thierry DE CARBONNIÈRES**
Éditions Riveneuve
15 €

Actuellement en librairie
Disponible également sur
le site de l'éditeur
www.riveneuve-editions.com

Sécurité : bilan de la 2^{ème} réunion d'échange et d'information avec les "référénts de quartier"

Ce mardi 5 avril au soir se tenait à la Mairie de Neuilly-Plaisance la 2^{ème} réunion d'échange et d'information rassemblant les futurs "référénts de quartier". Tous volontaires, ces derniers contribueront dès les prochaines semaines à l'amélioration de la sécurité sur notre territoire, dans le respect du Protocole de Participation Citoyenne signé le 10 avril dernier entre l'Etat, la ville et les services de Police. Organisée pour écouter, rassurer et conseiller les futurs "référénts de quartier", la rencontre pédagogique qui se tenait ce mardi 05 avril en Mairie, en présence de 16 Nocéennes et Nocéens, fut particulièrement constructive. En présence de Madame le Commissaire de Police de Neuilly-sur-

Marne et Neuilly-Plaisance **Audrey ROUX**, de **Madame Josette PELISSIER**, Maire-adjoint déléguée à la Sécurité, ainsi que de plusieurs agents de police (nationale et municipale), de nombreux sujets ont été abordés.



En effet, les Référénts ne manquaient pas de questions concrètes: **"Aurons-nous les coordonnées directes du policier à contacter au Commissariat ?"**, **"Va-t-il falloir se rendre régulièrement au Commissariat ?"**, **"A quoi ressemble la fiche navette qui doit**

être envoyée 1 ou 2 fois par an au Commissariat de Police avec les remarques des habitants ?", **"Aura-t-on une carte de visite ?"** ou encore **"Faut-il prévenir de son départ en vacances ?"**

Toutes ces questions ne sont pas restées sans réponse et un livret d'informations pratiques a même été remis à chacun des participants en fin de réunion.. Les conseils rassurants de la Commissaire de Police **"Pas plus tard que la semaine dernière la voisine d'une femme, dont la maison venait d'être cambriolée, s'est souvenue avoir croisé des enfants collant des adhésifs sur des boîtes à lettres du quartier. En réalité, ces enfants faisaient probablement du repérage !"** raconte

Audrey ROUX. Et d'en conclure : **"Avec les Référénts de Quartier, l'idée c'est donc d'éviter ce genre de situation, et de mieux faire circuler l'information"** Avec ce nouveau dispositif, qui sera souple et simple, l'identité et les coordonnées des Référénts de Quartier ne seront révélées qu'aux seuls voisins du même quartier. En cas de signalement effectué par un habitant, le Référént de Quartier **"sera un relai d'information par téléphone, tels des messagers ou des voies de transmission !"**. L'objectif est bien entendu de maximiser les chances d'interpellation des délinquants, et de dissuader les personnes mal intentionnées.



Enquête de satisfaction "Trop Plein de Sons"



Lancé en 2005, "Trop Plein de Sons" est un tremplin musical qui permet à de nombreux Nocéens, amateurs de musique, de pouvoir répéter dans un studio professionnel et se produire sur différentes scènes nocéennes et parisiennes.

Aujourd'hui, nous souhaiterions avoir votre avis sur ce dispositif musical qui a fêté son 10^{ème} anniversaire, cette année !

1) Connaissez-vous "Trop Plein de Sons" ?

- Oui Non (si vous cochez cette case, RDV question 10)

2) Comment avez-vous connu "Trop Plein de Sons" ?

- Site internet de la ville Facebook
 Bulletin municipal Bouche à oreille

3) Connaissez-vous des groupes membres de "Trop Plein de Sons" ?

- Oui Non

Si oui le/lesquels ?

4) Pour vous "Trop Plein de Sons" c'est quoi ?

- Un label Un groupe d'artistes
 Un tremplin musical
 Autre

5) Avez-vous déjà assisté à un concert "Trop Plein de Sons" ?

- Oui Non

5 Bis : Si oui, sur une échelle de 1 à 10 quelle a été votre appréciation :

Très mauvaise 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Très bonne

6) Que pensez-vous de la régularité de la programmation des concerts, à savoir 1 fois par mois ?

- C'est peu c'est suffisant C'est trop

7) Que pensez-vous des styles musicaux proposés ?

- Peu satisfaisant Satisfaisant
 Très satisfaisant

7 bis : vous paraissent-ils être suffisamment variés ?

- Oui Non

8) Que pensez-vous du prix d'entrée fixé à 5 € ?

- C'est peu cher C'est correct
 C'est cher Suggestion de prix ?

9) Quelles seraient vos suggestions pour améliorer les concerts mensuels ? (durée du concert, le vestiaire, aménagement de la salle, espace bar...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

10) Quels types de concerts aimeriez-vous voir programmés à Neuilly-Plaisance ?

- Pop Rock Jazz Classique
 Rap Hip-Hop Electronic
 Autre

11) Par quel(s) moyen(s) de communication aimeriez-vous connaître la programmation culturelle de Neuilly-Plaisance ?

- Mail Site internet de la Ville
 SMS Bulletin municipal
 Affichage dans la ville
 Facebook Agenda culturel

12) Quel est le jour de la semaine où vous préférez sortir pour assister à un spectacle/concert ?

- Lundi Mardi Mercredi Jeudi
 Vendredi Samedi Dimanche

Quelques informations vous concernant...

13) Dans quelle tranche d'âges vous situez-vous ?

- Moins de 18 ans 18-24 ans 25-34 ans
 35-49 ans 50-64 ans 65 ans et plus

14) Vous êtes ?

- Homme Femme

15) Dans quelle commune habitez-vous ?

.....
.....

16) Vous souhaitez recevoir la programmation culturelle de Neuilly-Plaisance ?

N'hésitez pas à nous laisser vos coordonnées. (facultatif)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Merci de bien vouloir retourner ce questionnaire en Mairie auprès du service Communication au 6 rue du Général de Gaulle ou en vous rendant sur www.mairie-neuillyplaisance.com



INAUGURATION DE LA PRAIRIE DES PETITS PLANTEURS !

Vendredi 8 mai, jour férié, plus de 800 Nocéens, dont 350 enfants, ont participé à la première Fête du Fruit organisée par la ville sur la nouvelle Prairie des Petits Planteurs. Un espace naturel de 5 000 m² situé à proximité du Parc des Coteaux d'Avron désormais dédié à la plantation de fruits et légumes par les enfants du nouveau Club des Petits Planteurs !



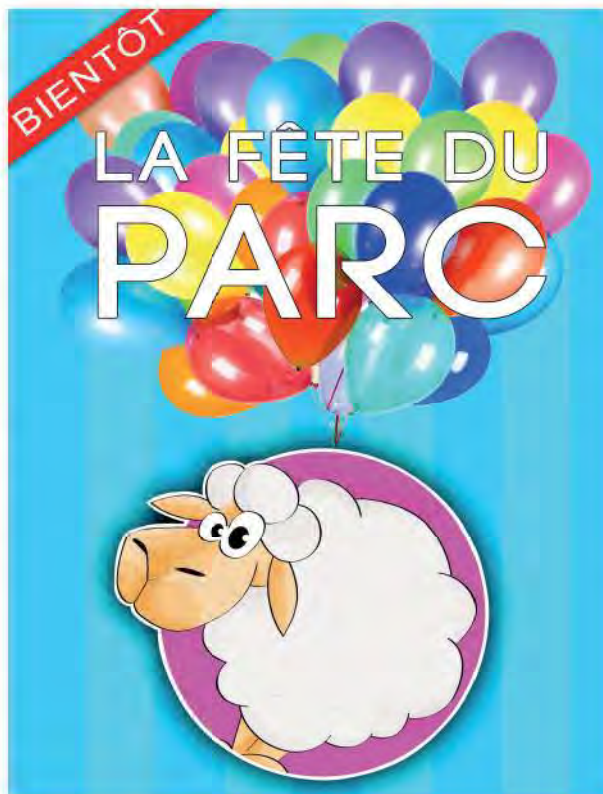
SAVE THE DATE* : samedi 4 juillet c'est la Fête du Parc !

Cette année la traditionnelle Fête du Parc se déroulera le samedi 4 juillet de 12h à 19h avec un programme des plus inattendus !

Jumelée à la ville de **MONTGOMERY** - Ohio - USA depuis 26 ans, Neuilly-Plaisance à l'honneur de recevoir, cette année, la visite d'une délégation américaine. Afin de célébrer cette belle et longue amitié, Neuilly-Plaisance organise une Fête du Parc aux couleurs de nos deux communes.

A 12h, le Parc des coteaux d'Avron ouvrira ses portes pour une journée extraordinaire !

- Dès l'ouverture assistez à la **GRANDE PARADE "made in USA"** qui saura à coup sûr vous surprendre !
- A cette occasion, nous invitons tous les enfants à participer au **LACHER DE BALLONS** multicolores.



- Cette année, à l'heure du déjeuner vous allez pouvoir vous régaler autour d'un **PLAT TYPIQUEMENT AMERICAIN...**

Toute la journée, de nombreuses animations sur la Prairie du Parc des coteaux d'Avron.

Très prochainement, un programme détaillé vous sera communiqué. Mais en attendant, **SAVE THE DATE* !**

**Réservez votre date*

Galas de danse : 2 soirées à ne pas manquer !

L'association des Familles Sportives de Neuilly-Plaisance présente samedi 20 et dimanche 21 juin à la Salle des Fêtes, ses galas de fin d'année.

Au programme :

- **Samedi 20 juin à 19h30**, les élèves des classes de danse classique et de moderne jazz et leur professeur **Diane**

LEDRIK, présenteront leur spectacle "La fleur magique" qui vous emportera d'aventures en aventures à travers d'extraordinaires univers.

- **Dimanche 21 juin à 15h**, assistez à un après-midi des plus divertissants présenté par les élèves des cours de danses Moderne, de Hip-Hop et de Danse Kids sous les regards bienveillants de leurs professeurs **Florence PREVOTEAU, Cyrille GOHI et Natacha BARBULEE.**



Informations pratiques

Tarifs : le samedi 6 €, le dimanche 4 €, les deux jours 8 €.

Pré-réservez vos places par mail à contact@associationdesfamilles.fr ou par téléphone au 01 43 00 75 78. Salle des Fêtes, 11 avenue du Maréchal Foch.

Vos commerçants fêtent l'été !

Pour marquer l'arrivée de l'été le dimanche 21 juin, les commerçants du marché du centre-ville et ceux de l'association UCEAI+ se mettent à l'unisson pour vous proposer une grande fête ! De 9h à 13h, une configuration exceptionnelle attend les Nocéens avec un florilège d'animations préparé par vos commerçants tout au long de l'Avenue Foch, devenue piétonne pour l'occasion.

"En collaboration avec la Mairie, nous aimons être acteurs du dynamisme de Neuilly-Plaisance. Dimanche 21 juin, nous avons préparé toute une série d'animations

pour que faire ses courses devienne un moment de plaisir et de détente. Vos commerçants auront une nouvelle occasion de prouver leur professionnalisme et la qualité de leur produits", explique **Alain MORENO**,

Président de l'association des commerçants UCEAI+ Un enthousiasme partagé par **Jamal HADJ**, président des commerçants du Marché du Centre et du Plateau :



Jamal HADJ

"La vitalité du commerce à Neuilly-Plaisance est exceptionnelle. Nous avons la chance d'avoir une municipalité à notre écoute et une clientèle de qualité. Le 21 juin, ce sera l'occasion de fêter cette envie d'être ensemble".

Ne manquez pas par exemple à 11h une flashmob endiablée organisée par **Magali GROSPEAUD**, présidente de l'association Arabesques ! Au côté de cracheurs de feu, d'échassiers et d'artistes de



Des chars délirants s'emparent de l'Avenue Foch lors du dernier "Printemps des Commerces"

rythmes du Brésil. Une flash mob ? Ce sont ces danses éphémères auxquelles tout le monde peut participer, comme spectateurs ou comme acteurs (voir encadré ci-contre). Et ce n'est pas tout ! Entre deux dégustations, plein d'autres surprises vous attendent pour entrer dans l'été du meilleur pied. Retrouvez tout le programme des festivités début juin sur www.mairie-neuillyplaisance.com.

Participez au flashmob ! Comment ?

En apprenant la chorégraphie disponible en ligne sur le site de la Mairie début juin

Quand ? Où ?

RDV 10h45 devant la boulangerie La Panichette 71 Ter Avenue du Maréchal Foch

Dress code ?

Venez habillé aux couleurs du Brésil (vert-jaune)

Neuilly-Plaisance récompense ses jeunes talents musicaux

Parce que l'excellence est une réelle gageure de la politique culturelle de Neuilly-Plaisance et qu'elle passe par l'ambition, deux professeurs nocéens de **l'École municipale de Musique – Véronique LOIRE et Jacques DALLIANCE** – ont encouragé cette année encore certains de leurs élèves du cours de piano à participer à l'un des concours les plus prestigieux de France : le concours international de l'association Opus Yvelines, à Maisons-Laffitte en mai dernier.

Ces jeunes et talentueux musiciens nocéens ont dû donner le meilleur d'eux-mêmes en concourant face à plus de 200 autres candidats issus de 30 nationalités différentes.

Le résultat est à la hauteur de leurs espérances et des nôtres ! Jugez-en plutôt :

• Luisa PEYRUSAUBES

Mention Très Bien à l'Unanimité avec Félicitations du jury en Cycle I 1^{ère} année professeur Véronique LOIRE

• Dieu Linh NGUYEN VU

Mention Très Bien à l'Unanimité avec Félicitations du jury en Cycle I 3^{ème} année professeur Véronique LOIRE

• Khan Mi Diane TRAN

Mention Très Bien en Cycle I 3^{ème} année professeur Véronique LOIRE

• Sybille RATEAU

Mention Très Bien en Cycle I 1^{ère} année professeur Jacques DALLIANCE

• Lucie GIBERT

Mention Très Bien en Cycle I 3^{ème} année professeur Jacques DALLIANCE

• Eva GARCZAREK

Mention Bien en Cycle I 1^{ère} année professeur Véronique LOIRE

• Hugo LUANGRATH

Mention Bien en Cycle II 2^{ème} année professeur Jacques DALLIANCE

Pour récompenser ces talents en herbe, **Christian DEMUYNCK**, Maire, **Serge VALLEE**, Maire-adjoint délégué à la Culture et l'ensemble du Conseil municipal organisent une "soirée d'honneur" ouverte au public le **25 juin à 19h** en salle des Mariages (6 rue du Général de Gaulle à Neuilly-Plaisance), où ces jeunes musiciens se verront récompensés.



Venez saluer cette performance et inscrivez-vous dès maintenant à cette soirée d'Honneur en appelant le 01 43 00 96 16 poste 312 ou en vous connectant sur www.mairie-neuillyplaisance.com

RAPPEL

Tournoi international de l'amitié et du fair play de Neuilly-Plaisance

Nouveau



Neuilly-Plaisance organise son 1^{er} Tournoi international de l'Amitié et du Fair-Play, homologué par la Fédération Française de Football et destiné aux joueurs de 14 et 15 ans. Cette manifestation se déroulera à la Pentecôte, les 23, 24, 25 mai au Stade de la Ville avec la participation de 3 équipes étrangères : une sélection congolaise d'Ile de France, portugaise (Union Leiria), algérienne (Mouloudia d'Oran) et 2 équipes françaises d'Outre Mer : une sélection martiniquaise (Sainte Luce) et

guadeloupéenne (pôle Guadeloupe) ainsi que de 11 formations d'Ile de France.

2 de DH : le ca Mantois (78) et le fc de Montfermeil (93) ; 4 de DSR : le js Aubervilliers (93), l'as Bondy (93), le fc Bussy St Georges (77) et le fc Champigny (94) ; 4 de DHR : le cms Bonneuil (94), Pontault Combault (77), le fc des Gobelins (94) et le co Vincennes (94). Enfin, 1 de District : Neuilly-Plaisance ! Les équipes, composées de 11 joueurs à l'instar des adultes, effectueront le même nombre de matches et tous les jeunes seront récompensés par des médailles ou des coupes.

Il y aura également un classement qui récompensera 4 challenges : celui du Fair Play, du Meilleur buteur, du Meilleur gardien et du meilleur joueur.

De nombreuses animations sont également prévues dans le cadre de cette grande fête du sport et de la convivialité : buvette, tombola, concours de Pénalties...

Les Nocéennes et les Nocéens sont attendus très nombreux, afin de venir encourager nos jeunes sportifs et passer des journées fantastiques dans le cadre d'une manifestation unique par l'éclectisme de sa participation.

“Expéditions Nature” : rendez-vous pour votre 2^{ème} mission le samedi 20 juin !

Les “Expéditions Nature” continuent sur leur lancée et vous donnent rendez-

vous pour une deuxième mission le samedi 20 juin de 9h à 12h (3 Séances

d'une durée d'une heure : 9h, 10h ou 11h)

Au programme :

- Dernier inventaire des espèces rares de batraciens
- Inventaire des papillons de jour

Aux cotés de professionnels de la faune et de la flore locales, ces missions ludiques et scientifiques

participent au maintien d'un équilibre naturel unique et fragile pour lequel vous devenez acteur. Si vous souhaitez participer aux “Expéditions Nature”, inscrivez-vous en appelant le 01 43 00 96 16 poste 431 ou en remplissant le formulaire disponible sur www.mairie-neuillyplaisance.com

EXPÉDITIONS NATURE

Proposée par la Ville de Neuilly-Plaisance

VOTRE MISSION - Découvrez et protégez votre environnement naturel local !

Le SAMEDI 20 JUIN

3 séances - 9h - 10h - 11h

- 3^{ème} inventaire des espèces rares de batraciens à l'aide d'une éponge
- Recensement des espèces de papillons.

Parc des Coteaux d'Avron
Chemin des Pelouses d'Avron

GRATUIT

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : 01 43 00 96 16 poste 431 ou www.mairie-neuillyplaisance.com

Informations pratiques

Gratuit

Nombre de places limité / Inscription préalable obligatoire. Vous présenter 10 minutes avant chaque départ. Tenue conseillée : pantalon et chaussures fermées.

Lieu de rendez-vous :

Parc des coteaux d'Avron - Entrée Porte des pelouses d'Avron - Chemin des pelouses d'Avron à Neuilly-Plaisance

Accès

Ligne de bus 114 arrêt Place Stalingrad
Nombreuses places de parking à proximité

Rappel !

Vous pouvez encore vous inscrire à la 1^{ère} mission des “Expéditions Nature” du samedi 30 mai prochain.

Retrouvez tout le programme sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou en appelant le 01 43 00 96 16 poste 431

La Fauvette fait son cinéma

Niché sur les hauteurs de la ville, le cinéma municipal "La Fauvette" et son quartier sont un vrai décor de film. Une petite place bordée d'arbres tutoie un café où quelques habitués sirotent leur noisette en terrasse, à quelques pas de l'écrin de verdure des Parc des Coteaux d'Avron. Au milieu de tout cela, "La Fauvette" trône fièrement, abrité à l'intérieur d'un charmant bâtiment historique. Et des atouts, le cinéma en possède bien d'autres dans sa manche :



• Une salle au charme unique

C'est une magnifique salle rétro qui attend les spectateurs pour voyager dans l'imaginaire : peintures en trompe l'œil, garde-corps en fer forgé, rideau rouge royal en velours confectionné par un tapissier, fauteuils de cinéma de qualité, colonnes à l'ancienne font de ce lieu un endroit délicieusement atypique.

• Un prix accessible à tous

Avec son ticket plein tarif à 5,50 € qui n'a jamais augmenté depuis son ouverture en 1989, "La Fauvette" est l'un des cinémas les moins chers du département, loin des places plein tarif à 10 € en moyenne affichées par les complexes multisalles.

Sans compter ses autres tarifs attractifs : 4,50 € pour le tarif réduit, 3,90 € pour les abonnés ou 3,20 € pour la séance de 14h le mercredi, 3 € prix séance spéciale.

• Une programmation exigeante et pour tous

Films commerciaux, familiaux, jeune public ou pour les cinéphiles, le cinéma met un point d'honneur à développer une sélection pour toutes les catégories de spectateurs

• Des séances 7 jours /7

En tant que cinéma de service public, "La Fauvette" propose un choix de quatre films par semaine avec un large choix de séances :

- Lundi : 3 séances (14h, 16h, 21h)
- Mardi : 2 séances (14h, 21h)

- Mercredi, samedi, dimanche : 4 séances (14h-16h-18h-20h)

- Jeudi et vendredi : 2 séances (18h, 21h) en période scolaire / 4 séances pendant les petites vacances scolaires (14h, 16h, 18h et 21h)

• Le cinéma comme facteur de lien social

Un lieu d'échanges et de rencontres, c'est aussi toute l'ambition de "La Fauvette".

Dans ce sens, elle a mis en place trois rendez-vous mensuels :

- 1 jeudi/mois : Ciné-club (projection d'un film pour cinéphiles suivi d'un débat avec un intervenant)

- 1 samedi/mois : Ciné-ma différence (des séances accessibles à tous, personnes handicapées ou non)
- 1 dimanche/mois : Ciné-goûter (projection d'un film pour jeune public suivi d'un goûter et d'un atelier)

• Un cinéma accessible aux personnes handicapées

Les installations de "La Fauvette" sont configurées pour être accessibles aux personnes handicapées et une nouvelle rampe d'accès au cinéma est à l'étude.

• Se rendre à "La Fauvette" ? Rien de plus simple !

La ligne de bus 114 passe par la gare RER de Neuilly-Plaisance et traverse toute la ville pour vous déposer à la porte du cinéma.

En voiture, de nombreuses places de parking bordent "La Fauvette". De plus, le cinéma participe régulièrement à la Fête du Cinéma.



Cinéma municipal "La Fauvette"

21, avenue Daniel Perdrigé
(Plateau d'Avron)

Pour accéder en transport en commun :
Bus 114 arrêt Place Stalingrad.

Pour connaître le programme :
01 41 53 34 98

ou www.mairie-neuillyplaisance.com

Concert de l'École Municipale de Musique : embarquez pour les Etats-Unis !

Pour leur représentation de fin d'année, les élèves de l'École Municipale de Musique mettent les Etats-Unis à l'honneur et vous proposent un concert

autour d'une sélection des plus grands standards américains et des morceaux célèbres se rapportant à ce continent.

Ainsi, pêle-mêle, ils revisiteront des airs tels que les Blues Brothers, The Washington Post March, "San Francisco" de Maxime le Forestier, "L'Amérique" de Joe Dassin ou encore "La légende de Jessie James" de Serge Gainsbourg et bien d'autres...

De quoi vous ravir !

Venez profiter de cette matinale orchestrée par de jeunes Nocéens talentueux.

Mercredi 10 juin de 16 à 18h, avec le soutien de la Ville de Neuilly-Plaisance, une séance d'art-thérapie sera proposée par une professionnelle aux Nocéennes et aux Nocéens. Ou l'art de créer pour mieux se retrouver !

Une démarche thérapeutique douce grâce à laquelle chacun laisse progressivement émerger "des images intérieures, reflets de notre inconscient et de nos émotions, sans s'inquiéter du résultat de l'œuvre final" explique Claude LERAY, art-thérapeute et psycho-somatothérapeute. Au programme pendant deux heures ? Peinture, mandala, argile, collage, écriture, relaxation et méditation... Adapté pour les personnes actuellement en cours de traitement lourd (chimiothérapie...), cet atelier est ouvert à toutes et à tous.
Tarif libre

Informations pratiques

Inscription préalable à l'atelier "Corps-Conscience" directement auprès de Mme Claude LERAY (06.44.17.00.24).
Lieu de rendez-vous : Espace Plaisance Bibliothèque Municipale

Ciné-ma différence : un vrai rendez-vous nocéen

Les séances Ciné-ma différence continuent d'attirer de plus en plus de monde depuis leur lancement en mars dernier. Samedi 9 mai, ce concept unique en Seine-Saint-Denis

– le cinéma accessible à tous – a attiré cette fois-ci encore plus de 45 spectateurs, petits et grands réunis pour rire aux bêtises des personnages drolatiques du film d'animation qui cartonne, "Shaun le Mouton", en présence de **Corinne DOMINGUEZ**, Maire adjointe déléguée aux Affaires sociales, à la Solidarité, à la Petite enfance, à la Santé et au Handicap, de **Katia PONCHARD**, conseillère municipale déléguée au Handicap et de **Martine LAMAURT**, conseillère municipale déléguée aux associations. Preuve du plaisir éprouvé par le public, les petits mots laissés sur le livre d'or à la

sortie du film : "bon accueil", "un film sympa et drôle", "des bénévoles qui encadrent bien". L'association Ciné-ma différence - avec laquelle la mairie est partenaire pour faire vivre ce projet - vient d'ailleurs de réaliser un film pour fêter les 10 ans de son existence, visionnable sur ce lien : <http://www.cinemadifference.com/Dans-le-role-de-Version-Cinema.html> Lors de la prochaine séance, le samedi 6 juin, pour maintenir sa volonté de choisir des films de qualité et diversifiés, le cinéma Municipal La Fauvette proposera cette fois-ci "Un peu, beaucoup, aveuglement" (film sous-titré pour les sourds

et malentendants), une comédie romantique à la française surprenante réalisée par l'acteur Clovis Cornillac.



Séance Ciné-ma différence

Film "Un peu, beaucoup, aveuglement"
Comédie romantique
Le samedi 6 juin à 14h30
A partir de 8 ans
Cinéma "La Fauvette"
21, avenue Daniel Perdrigé
93360 Neuilly-Plaisance
Tarif unique : 3 €
Séance accessible aux personnes handicapées ou non (handicap physique ou mental) (le nombre de places en fauteuils roulant étant limité, nous vous invitons à vous inscrire au 01 43 00 11 38).

Sortir à Neuilly-Plaisance

Spectacles de danse, de théâtre et "Semaine de découverte", le CMASC vous ouvre ses portes !

LE CENTRE MUNICIPAL D'ACTION SPORTIVE CULTURELLE

PRÉSENTÉ PAR

LA COMPAGNIE THÉÂTRALE "La Fauvette"

VENDREDI 29 MAI À 20H00

LE MANOIR EN FOLIE

TRIPATOUILLAGE

ENTRÉE GRATUITE

SAMEDI 30 MAI À 20H00

LE GRAND SHOW

PRÊTS FEU GO ZAPPEZ !

MADAME DE JOURDAIN

SALLE DES FÊTES

Le Centre Municipal d'Action Sportive & Culturelle

Spectacles de DANSE

SAMEDI 13 JUIN 2015

"A NOUS L'AMÉRIQUE"

A 15h00

A 20h30

Entrée gratuite

SALLE DES FÊTES
11 AVENUE DU MARÉCHAL FOCH

LA SEMAINE DE DÉCOUVERTE DU CMASC

du 15 au 20 juin 2015

15 juin

20 juin

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

Informations pratiques

Entrées gratuites

Inscriptions et renseignements sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou auprès du Service du CMASC au 01 43 00 96 16.

Salle des Fêtes,
11 avenue du Maréchal Foch,
Espace Plaisance,
Bibliothèque municipale,
11 avenue du Général de Gaulle.

LA COMPAGNIE THÉÂTRALE "LA FAUVETTE" SOUS LES FEUX DE LA RAMPE

- **Vendredi 29 mai à 20h**, les enfants interpréteront à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale, la pièce "La manoir en folie" de Patrick MERMAZ.
 - **Samedi 30 mai à 20h**, préadolescents, adolescents et adultes monteront sur la scène de la Salle des Fêtes pour une soirée de folie en trois temps avec "Le grand show", "Prêts Feu Go Zappez" et "Madame Jourdain".
- Entrée gratuite. Inscriptions sur www.mairie-neuillyplaisance.com

SPECTACLES DE DANSE

- **Samedi 13 juin** à la salle des Fêtes, le Centre Municipal d'Action Sportive et Culturelle (CMASC) vous présentera son traditionnel spectacle de danses. Cette année, les adhérents vous réservent une représentation aux couleurs des Etats-Unis.
- **A 15h**, assistez au spectacle des petits et des préadolescents.

Agés de 4 à 10 ans, les petits danseurs évolueront dans des univers tel que celui des PomPom Girls, des idoles américaines du Rythme and Blues et de l'Amérique des années 30. ...**A 20h**, les adolescents et les adultes prendront le relai pour une soirée des plus festives ! Classique, jazz, country, claquette ou encore danse contemporaine "made in USA", embarquez pour un voyage dépaysant !

Entrée gratuite. Inscriptions sur www.mairie-neuillyplaisance.com

- Pour bien préparer votre rentrée 2015/2016, le CMASC vous ouvre ses portes pour une **semaine de découverte du 15 au 20 juin**. Pendant 6 jours, vous pourrez essayer les 26 activités culturelles et sportives proposées tout au long de l'année. Pour accéder à la ou les séances de votre choix gratuitement, inscriptions obligatoires auprès du service du CMASC au 01 43 00 96 16. Découvrez toutes les activités sur www.mairie-neuillyplaisance.com

Faites la fête en famille !

Samedi 6 juin de 12h à 21h, le Service Jeunesse vous attend nombreux au Parc Kennedy pour une journée festive et conviviale en famille !



Dès 12h, un espace barbecue géant sera mis à disposition de tous ! Que vous soyez en famille ou entre amis, apportez vos grillades et venez partager ce moment de fête et de bonne humeur ! Cette année, la thématique de ce traditionnel "Week-end en Famille" sera l'environnement ! Autour d'ateliers créatifs, de jeux, de défis et de quelques gourmandises, parents et enfants pourront s'amuser ensemble tout en respectant la nature.

Puis en fin de journée, l'espace scénique fera place à un Dj Set des plus festif.

Dimanche 7 juin, le Service Jeunesse invite tous ses adhérents ainsi que leurs parents à participer à une journée au Parc Saint Paul. Tarif 5€ par personne, *inscriptions strictement réservées aux adhérents, nombre de places limité, réservation obligatoire du 18 au 30 mai auprès de la MCJ au 01 43 00 46 81.*

Informations pratiques

Samedi 6 juin, rendez-vous de 12h à 21h au Parc Kennedy (avenue du Président Kennedy à Neuilly-Plaisance)

Pour plus d'informations :

MCJ
Rue des Renouillères,
93360 Neuilly-Plaisance.
01 43 00 46 81 ou sur
www.mairie-neuillyplaisance.com

Apéro du Maire


Dimanche 31 mai de 11h à 12h30 et **non le 14 juin** comme initialement prévu, **Christian DEMUYNCK** rencontrera les administrés à l'occasion de son traditionnel "Apéro du Maire", le deuxième de l'année. Ce rendez-vous très prisé des Nocéens, toujours plus nombreux à s'y rendre, est l'occasion d'échanges directs

entre le Maire et les habitants de notre ville qui peuvent lui poser toutes les questions qu'ils souhaitent, de manière directe et conviviale. Christian DEMUYNCK a initié ce type de rencontres il y a déjà 4 ans, car, comme il le précise "Celles-ci sont l'occasion pour



les élus et les Nocéens, d'échanger, sans langue de bois, sur des sujets qui les concernent, favorisant ainsi, la proximité et le dialogue".





L'apéro du MAIRE

CONTINUE CHEZ VOUS

Vous avez manqué l'apéro du Maire au Café du Marché ! Vous pouvez dès à présent vous inscrire afin de l'inviter chez vous.

Pour cela, complétez et retournez-nous le formulaire ci-dessous. Vous serez contacté très prochainement et nous fixerons avec vous les modalités de ce rendez-vous.

Pour une rencontre encore plus constructive, n'hésitez pas à en parler à vos voisins afin de former de véritables groupes de discussion.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. fixe :

Tél. mobile :

Courriel :

Formulaire à retourner ou à déposer en Mairie,
6 rue du Général de Gaulle,
93360 Neuilly-Plaisance.

Renseignements au 01 43 00 96 16
ou sur www.mairie-neuillyplaisance.com

“L'Apéro du Maire” se poursuit chez-vous !”

Si vous pensez ne pas pouvoir vous déplacer le 31 mai, une autre possibilité s'offre à vous : celle d'inviter le Maire à votre domicile ! Dans un climat convivial, vous aurez alors tout le loisir, avec vos amis et/ou vos voisins, d'échanger directement avec Christian DEMUYNCK, en toute simplicité ! Vous souhaitez organiser en apéritif en présence du Maire ? Remplissez le formulaire disponible à l'accueil de la Mairie ou sur www.mairie-neuillyplaisance.com et retournez-le en Mairie

“Esprit Badminton” organise son tournoi annuel

Dimanche 14 juin, l'association “Esprit Badminton Neuilly-Plaisance” organise son grand tournoi annuel réservé à ses adhérents adultes.

Au programme, une quarantaine de joueurs s'affronteront en double dans trois catégories : homme, femme et mixte. L'occasion de rappeler que le badminton à Neuilly-Plaisance se porte très bien : Denis Delmas et Quentin Jean ont remporté respectivement la médaille d'argent et d'or lors du dernier tournoi départemental en mars dernier dans la catégorie 10-12 ans, pendant que le double adulte Magdalena Doïsne et Karine Legoff représentait le département de Seine-Saint-Denis au tournoi interdépartemental en février.

Tout savoir sur “le développement du langage chez l'enfant”

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis, en partenariat avec le Service Emploi Projet de Ville, organise, mardi 23 juin à 9h15 à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale, un atelier collectif d'information sur les volets droits et prestations CAF des futurs et jeunes parents et sur le développement du langage chez l'enfant.

Encadré par des professionnels, cet atelier sera spécialement animé par une orthophoniste car chez l'enfant tout est langage : les mimiques,

la posture, les silences... Cette rencontre thématique vous permettra de bénéficier d'informations, de conseils et d'échanger afin d'obtenir des réponses personnalisées.

Pour participer, inscrivez-vous auprès du Service Emploi et Projet de Ville au 01 43 00 68 68 et rendez-vous à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale.



Informations pratiques

Atelier “Droit et santé”
Mardi 23 juin 2015 à 9h15
Espace Plaisance
Bibliothèque municipale
11 rue du Général de Gaulle
à Neuilly-Plaisance.
Infos : 01 43 00 68 68
www.mairie-neuilly-plaisance.com

Pour la fête des Mères, voyez la vie en roses !

Vendredi 29 mai au Plateau d'Avron et dimanche 31 mai Place de la République, les commerçants des marchés de Neuilly-Plaisance vous proposent un moment de douceur en offrant à chaque maman une rose à l'occasion de la Fête des Mères, le dimanche 31 mai. Une belle manière de joindre l'utile à l'agréable !

Vendredi 29 mai
au Plateau d'Avron

Dimanche 31 mai
au Centre

Les commerçants de vos marchés de
Neuilly plaisance

fleurissent les
Mamans



Venez nombreuses !!!

HEMAN fait son show !

Le centre de danses urbaines nocéen HEMAN – dont la réputation dépasse largement les frontières de Neuilly-Plaisance – sort le grand jeu pour son spectacle de fin d'année aussi détonantes qu'étonnantes !

Ainsi l'ensemble des élèves du centre HEMAN – répartis dans différentes disciplines de danses urbaines – se sont préparés toute l'année pour vous offrir deux représentations “HIP HOP” grandioses.

A noter la participation inédite de la compagnie HEMAN, extension professionnelle de l'école composée des collectifs AZARIA et ELKANA, du collectif ASAPH et en exclusivité, de la présence de jeunes danseurs d'une école italienne venus tout spécialement pour apporter leur art sur notre scène nocéenne.

Rendez-vous le samedi 27 juin à 20h et/ou le dimanche 28 juin à 15h à la Salle des Fêtes, 11 avenue du Maréchal Foch.



Inscriptions :

- 5 € : sur place ou au Centre de danses urbaines Heman
3 rue Marcel Dassault
93360 Neuilly Plaisance
- 5,50 € en réservant en ligne sur www.smarturl.it/heman2015

Emotion ou détermination ?

Quelques jours après le vote du budget primitif de la Ville de Neuilly-Plaisance, la gauche socialiste (qui a voté contre ce budget), s'est émue d'un manque d'information, d'une note d'orientation budgétaire imprécise, regrettant même pour comprendre et préparer le budget de notre commune, n'avoir eu qu'un document de 169 pages, hors annexes. Lui fallait-il en plus l'annuaire de Paris ?

Plus sérieusement, cette même gauche socialiste qui asphyxie financièrement les communes et les ménages depuis 2012, s'interroge sur l'absence de projets de notre budget. Faute d'une lecture attentive des documents qui lui ont été communiqués, elle n'aura pas remarqué qu'en 2015, notre équipe continue d'investir et de s'engager quotidiennement au service des Nocéens :

- En matière d'équipements avec la création d'une aire de street

work-out qui sera prochainement ouverte au stade ; avec le travail d'ores et déjà engagé sur la construction d'un nouveau parking en centre-ville ; avec la poursuite de notre programme de réfection des réseaux d'assainissement avec le projet de construction d'une nouvelle école.

- En faveur de l'environnement et du cadre de vie avec la réhabilitation du dernier tronçon de la voie Lamarque ; avec la création d'un espace et d'un club des petits planteurs.
- En faveur des réseaux de transport, de communication et d'éclairage public, avec la création de 4 stations "Auto lib" ; avec le raccordement au réseau de très haut débit pour les entreprises et les particuliers ; avec les travaux d'entretien de voirie et d'éclairage public.
- En matière de services où, sans augmentation des impôts locaux

ni des tarifs, sans remise en cause de la gratuité de certains, nous maintiendrons les Temps d'Activité Périscolaire, un cinéma et une école de musique, le CMASC, le service voiturier, les navettes, le CMS, etc.

Pour parvenir à cet équilibre, nous avons fait le choix clairement affirmé de maîtriser un certain nombre de dépenses, dont les charges de personnel. Devons-nous rappeler à la gauche socialiste que l'augmentation des dépenses en personnels communaux est la conséquence directe des choix politiques que le Gouvernement nous impose depuis 3 ans (réforme des rythmes scolaires, baisse des effectifs de police nationale, etc.) ? Notre engagement et nos actions sont réfléchis. A l'image du budget 2015 critiqué par la gauche socialiste nocéenne, ils opposent la détermination à l'émotion.

Les élus du groupe majoritaire

Sécurité : à quand une politique de moyen terme ?

Régulièrement, le Maire se félicite de ses bons résultats en la matière ou dénonce l'insécurité dans notre ville pour en rejeter la faute sur le gouvernement. Quel paradoxe !

Qu'en est-il selon nous ?

Posture sécuritaire, actions médiatiques et appels à la méfiance ne constituent pas une politique efficace. Aux Renouillères, par exemple, les courses de voiture et de motos continuent, mettant en danger la sécurité et la quiétude des résidents. Cette situation est pourtant maîtrisable puisque les responsables sont identifiables. Ceci montre d'ailleurs l'inefficacité de l'opération "voisins vigilants".

Comment la municipalité devrait-elle agir ?

Ceci relève de la police municipale qui doit faire cesser ces troubles. Mais il faut aussi des solutions alternatives. Qu'en est-il du terrain promis pour ces activités ? Chacun sait que **les questions de sécurité ne se traitent pas au coup par coup, dissociées de la prévention.**

Ainsi, qu'en est-il du plan d'action issu du Conseil local de sécurité et de prévention où se réunissent police, justice, éducation nationale et municipalité ? Aucune caméra ne remplacera une présence humaine "de terrain", préventive et dissuasive. Repensons aussi la question de l'urbanisme qui impacte la vie dans nos quartiers. **Cette politique est certes plus longue à réaliser. Il faudrait s'y atteler au plus vite !**

Valérie Suchod, Georges Saunier, Florence Bientz

Vos élus de l'opposition "Une nouvelle énergie pour Neuilly-Plaisance" liste PS de rassemblement de Gauche et de Nocéennes et Nocéens sans étiquette

Neuilly-Plaisance privatisée.

Souvenons-nous qu'au moment du vote de la loi GAYSSOT sur l'imposition faite aux communes de construire, à minima 20% de logements aidés, monsieur le Maire menaçait de détruire des pavillons pour y arriver.

Et bien nous y sommes, on détruit de nombreux pavillons à Neuilly-Plaisance pour construire des logements non aidés mais privés, inaccessibles à nos enfants. Aucune mixité sociale à l'horizon !

La municipalité a pourtant le droit de préempter des logements aidés dans ces constructions.

**LISTE NEUILLY-PLAISANCE
CITOYENNE SOLIDAIRE**

www.neuillyplaisance.fr

Les grands Rendez-vous

• Samedi 23 mai

10h : Atelier d'écriture pour les enfants de 8 à 12 ans - Bibliothèque municipale
 10h-18h : Tournoi international de football - Stade municipal
 16h : Heure du conte spéciale "Aventure" - Bibliothèque municipale
Journée : Vente exceptionnelle Emmaüs - 38 avenue Paul Doumer

• Dimanche 24 mai

10h-18h : Tournoi international de football - Stade municipal

• Lundi 25 mai

10h-18h : Tournoi international de football - Stade municipal

• Jeudi 28 mai

19h30 : Conseil municipal - Salle des mariages

• Vendredi 29 mai

De 8h30 à 12h30 : Animation des commerçants spéciale "Fête des mères" -
 Marché du Plateau

18h30 : Fête des voisins

20h : Spectacle de théâtre des enfants du CMASC - Espace Plaisance,
 Bibliothèque municipale

• Samedi 30 mai

10h : Atelier d'écriture pour les enfants de 8 à 12 ans - Bibliothèque
 municipale

14h : Atelier de JO - Bibliothèque municipale

20h : Spectacle de théâtre des préadolescents, adolescents et adultes
 du CMASC - Salle des Fêtes

21h, 22h, 23h : Expédition nature - Parc des coteaux d'Avron

• Dimanche 31 mai

De 8h30 à 12h30 : Animation des commerçants spéciale "Fête des mères" -
 Marché du Centre-ville

11h : Apéro du Maire - Café du Marché

De 11h à 18h : Kermesse de la paroisse Saint-Henri - Stade municipal

• Mercredi 3 juin

De 14h à 19h30 : Don du sang - Salle des Fêtes

• Samedi 6 juin

De 12h à 21h : Week-end en famille - Parc Kennedy

14h30 : Séance Ciné-ma différence - Cinéma municipal "La Fauvette"

• Dimanche 7 juin

15h : Concert de l'Ecole municipale de Musique - Salle des Fêtes

• Lundi 8 juin

19h : Cérémonie - Hommage de la Nation "Aux morts pour la France en
 Indochine" - Square du Souvenir Français

• Mercredi 10 juin

16h : Atelier "Corps et conscience" - Espace Plaisance, Bibliothèque
 municipale

• Samedi 13 juin

10h-10h40-11h15 : Séances de lecture "Club des bébés lecteurs" -
 Bibliothèque municipale

15h : Show de danse des enfants et préadolescents du CMASC - Salle des
 Fêtes

17h : Remise des prix du tournoi de tennis "Henri Haberstich" - Stade
 municipal

20h : Show de danse des adolescents et adultes du CMASC - Salle des Fêtes

• Dimanche 14 juin

14h30 et 16h15 : Course de l'Entente Cycliste - Rues de Neuilly-Plaisance
 (heures de départ des courses)

• Jeudi 18 juin

19h : Cérémonie commémorative "Appel du 18 juin" - Square Jean Mermoz

• Samedi 20 juin

9h-10h-11h : Expédition nature - Parc des coteaux d'Avron

16h : Heure du conte spéciale "Contes d'ailleurs" - Bibliothèque municipale

19h30 : Spectacle de danse - Association des familles sportives de Neuilly-
 Plaisance" - Salle des Fêtes

• Dimanche 21 juin

De 9h à 13h : Vos commerçants fêtent l'été - Avenue Foch

15h : Spectacle de danse - Association des familles sportives de Neuilly-
 Plaisance" - Salle des Fêtes

• Mardi 23 juin

9h15 : Atelier "Droit et Santé" sur le développement du langage chez l'enfant -
 Espace Plaisance, Bibliothèque municipale

• Mercredi 24 juin

19h30 : Conseil municipal - Salle des mariages

• Jeudi 25 juin

19h : Soirée d'honneur - Remise du diplôme de l'Ecole de Musique -
 Salle des mariages

• Vendredi 26 juin

18h : Spectacle de l'école Edouard Herriot - Salle des Fêtes

18h : Kermesse - Ecole élémentaire Victor Hugo

20h30 : Concert Trop Plein de Sons - Espace Plaisance, Bibliothèque
 municipale

• Samedi 27 juin

19h30 : Spectacle de danse de l'association HEMAN - Salle des Fêtes

• Dimanche 28 juin

15h : Spectacle de danse de l'association HEMAN - Salle des Fêtes

• Du 28 juin au 1^{er} juillet

Fête du Cinéma - Cinéma "La Fauvette"

Votre Intermarché fait peau neuve

Depuis le mardi 5 mai, votre Intermarché du Centre ville de Neuilly-Plaisance vous propose deux nouveaux univers :

- Un rayon marée
- Un espace Textile

Rendez-vous à la rentrée de septembre pour plus d'informations sur toutes les nouveautés proposées par votre supermarché.

Pour plus d'informations, contactez votre magasin Intermarché Neuilly-Plaisance au 24 rue Paul Vaillant-Couturier en appelant au 01 43 00 11 44.

Essaims d'abeilles



Si vous êtes au contact ou si vous avez localisé un essaim d'abeilles (c'est la saison), l'Association des Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron

(ANCA), se charge de les récupérer sans qu'il soit nécessaire de contacter la Mairie ou les pompiers.

En revanche, l'association ne traite ni les guêpes, ni les frelons.

Pour joindre l'ANCA :
association.anca@free.fr

Voici quelques informations sur la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-Saint-Denis

La Chambre de commerce et d'industrie de Seine-Saint-Denis est le partenaire des entreprises du département.



CCI SEINE-SAINT-DENIS
 PARIS ILE-DE-FRANCE

Les entrepreneurs et commerçants peuvent bénéficier des compétences de conseillers proches de leurs préoccupations et prêts à soutenir leurs initiatives. Les équipes de la CCI accompagnent les dirigeants d'entreprises en matière de création, d'innovation, de développement durable, d'accès aux financements, d'accès aux marchés...

Partenaire des grands projets de développement économique et des filières prioritaires du département, la CCI est le porte-parole des entreprises et favorise leur implantation, leur développement, leur maintien dans la ville, dans les zones "denses" et dans les territoires de projet.

Informations pratiques

CCI Seine-Saint-Denis

191 avenue Paul Vaillant-Couturier, 93000 Bobigny

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h15

• Le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) est ouvert :
 Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h00 à 16h00 - Mercredi de 9h00 à 12h00

• Votre CCI vous répond au 0820 012 112 (0,12€/minute)

• Consultez les services proposés, les actualités, l'agenda sur :
www.cci93-idf.fr



Donnez votre sang, sauvez des vies !

Vous avez entre 18 et 70 ans ? Mercredi 3 juin prochain, la ville de Neuilly-Plaisance mettra une fois encore des locaux à disposition des bénévoles de l'Etablissement Français du Sang (EFS) pour organiser une collecte. Pour rappel, chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce aux produits sanguins (femmes enceintes ayant perdu beaucoup de sang à l'accouchement, personnes atteintes d'un cancer affaiblies par la chimiothérapie, personnes ayant besoin de médicaments dérivés du sang...). Alors que la consommation de produits sanguins augmente (+29% depuis 2012), restons vigilants et solidaires. Muni(e) de votre carte d'identité, **venez à la Salle des Fêtes le mercredi 3 juin 2015 de 14h à 19h30.**

DÉCÈS DE DANIEL ARDOIN, ANCIEN COMMERÇANT DU PLATEAU

Daniel ARDOIN, charcutier-traiteur au 17 avenue Daniel Perdrigé ("Au cochonnet"), connu et apprécié de nombreux Nocéens, est décédé le 14 avril dernier.

Accompagné de son épouse, il a fabriqué ses produits artisanalement et servi ses clients avec l'amour du métier et du travail bien fait pendant 30 ans, de 1970 à la fin de l'année 2000, date à laquelle il a pris une retraite amplement méritée.

Le Maire ainsi que les élus du Conseil municipal adressent de sincères condoléances à la famille de Daniel ARDOIN.



Daniel ARDOIN en 2000, lors de la remise de la coupe qu'il reçoit alors, ayant obtenu la médaille d'or de la coupe de France du fromage de Tête.

Travaux du RER A

À partir de l'été 2015, la RATP engage un vaste programme de renouvellement des voies de la ligne A du RER.

Les travaux engendrés vont entraîner la fermeture du tronçon situé entre La Défense et Auber du 25 juillet au 23 août 2015 inclus.

Pour continuer vos déplacements, malgré cette fermeture, vous pourrez suivre des itinéraires de substitution en empruntant d'autres lignes du réseau RATP ou d'autres moyens de déplacement.



La RATP vous accompagne

Afin de vous familiariser avec ces nouveaux trajets, vous pouvez, d'ores et déjà utiliser le simulateur d'itinéraires en vous rendant sur l'espace dédié "Travaux d'été sur le RER A".

Contact : ratp.fr

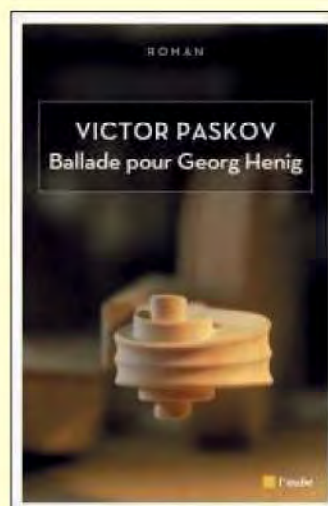
Le livre du mois

"Ballade pour Georg Henig"

de Victor Paskov aux Editions de L'Aube

Voici une belle histoire d'amitié qui se déroule à Sofia, entre un enfant et un vieux luthier, dans un monde de musique. Un récit sur la philosophie du travail bien fait, de l'Art qui ne se monnaie pas ; sur la pauvreté, l'âpreté au gain, sur la bonté, sur la solitude de la vieillesse, de la maladie, sur une dictature politique et son emprise sur un peuple miséreux. Malgré tout, il y a beaucoup de tendresse dans ce roman et c'est un livre plein d'espoir.

Membre du Comité de lecture



Dites-le avec des fleurs !

Comment voyager aux quatre coins du globe à seulement quelques mètres de chez soi ? En poussant la porte de **Vanessa BOILEAU** et **Delphine MILLOT** - les fleuristes de **FLOR DECOS** - et découvrir les couleurs spectaculaires de leurs renoncules du sud de la France, roses d'Équateur et de Colombie et tulipes de Hollande.

“Ne mettez jamais des roses dans un courant d'air”

Récemment rénovée pour donner aux fleurs toute leur importance avec notamment l'installation d'un éclairage spécifique qui souligne les couleurs des végétaux, la boutique de Vanessa et Delphine est un havre de paix.

Il faut dire que l'univers floral n'a plus aucun secret pour les deux fleuristes. Elles vous font une fleur en vous livrant quelques secrets : “pour vos orchidées coupées un peu fanées, plongez-les dans l'eau très chaude pour leur faire retrouver tout leur éclat”, “Ne mettez jamais des roses dans un courant d'air” ou “gardez toujours votre bouquet attaché une fois dans le vase”.



Toutes ces astuces et bien plus encore, elles vous les révèlent dans des cours d'art floral deux fois par mois (10 €+ le prix des fleurs choisies).

A noter, FLOR DECOS livre vos fleurs gratuitement sur toute la ville de Neuilly-Plaisance. Un moyen pratique de faire plaisir aux mamans pour la prochaine Fête des Mères le dimanche 31 mai !



FLOR DECOS
Artisan Fleuriste
18 rue du Général de Gaulle
01 43 00 14 70
www.flor-decos.fr